



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 12 JUIN 2012

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le douze juin deux mille douze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M^{mes} Karen Carignan
Lyne Brousseau

MM. Denis Coutu
Gérald Cregheur, commissaire représentant du comité
de parents
Michel Gagnon
Michel Morin, président

Aussi présents :

M. Yannick Roy, directeur général

M^{me} Lucie Côté, directrice du Service des ressources
financières et secrétaire générale

ABSENCES

Est absente :

M^{me} Chantal Poliquin

Le quorum est atteint. Il est 19 h 30.

**2. ADOPTION
ORDRE DU JOUR**

CE-1323-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire
Denis Coutu,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté avec l'ajout
suivant : 8 – Règles d'éthique et de déontologie.

QUE le président de l'assemblée soit et il est autorisé à modifier
l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 22 MAI 2012**

CE-1324-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Lyne Brousseau,

QUE la secrétaire générale soit et elle est exemptée de la lecture du procès-verbal du 22 mai 2012 (CE-12-05-22).

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

**4.1 DÉBOURSÉS
MAI 2012**

CE-1321-12 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Karen Carignan,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de mai 2012, au montant total de deux millions cinq cent soixante-deux mille neuf cent soixante-dix-neuf dollars et quatre-vingt-huit cents (2 562 979,88 \$).

ADOPTÉE.

5 - Règles de répartition des ressources financière 2012-2013

La directrice du Service des ressources financières présente sommairement les modifications au document « Règles de répartition des ressources financières 2012-2103 ».

Les membres échangent à ce sujet et sont en accord à faire une recommandation favorable.

**5 RÈGLES DE
RÉPARTITION
DES RESSOURCES
FINANCIÈRES
2012-2013**

CE-1321-12 CONSIDÉRANT le document des règles de répartition des ressources financières 2012-2013;

CONSIDÉRANT la présentation dudit document et les explications fournies par la directrice du Service des ressources financières;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Lyne Brousseau,

QUE ce comité exécutif fasse une recommandation favorable au conseil des commissaires afin d'adopter les règles de répartition des ressources financières 2012-2013.

ADOPTÉE.

La directrice du Service des ressources financières et secrétaire générale quitte l'assemblée.

Le directeur général agit à titre de secrétaire d'assemblée, il est 20 h 45.



6 – Bilan des priorités de travail 2011-2012 de la direction générale

Le directeur général fait état de ses réalisations aux membres du comité, et ce, en suivi des priorités identifiées pour 2011-2012.

7 – Rapport sur le mandat d'accompagnement de la CSH dans le cadre du renouvellement des commissions scolaires afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience

Le directeur général dépose et commente le rapport synthèse sur le mandat d'accompagnement de la Commission scolaire Harricana dans le cadre du renouvellement des commissions scolaires, et ce, afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience.

Madame la commissaire Chantal Poliquin intègre l'assemblée, il est 21 h 15.

8 – Règles d'éthique et de déontologie

Monsieur le président a été informé d'un possible conflit d'intérêt. Les membres du comité discutent d'un cas d'éthique du conseil des commissaires. Les membres mandatent messieurs Michel Gagnon et Michel Morin dans ce dossier et demandent qu'un suivi soit fait lors de la séance du conseil des commissaires du 19 juin 2012.

7. AJOURNEMENT

CE-1322-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Michel Gagnon,

QUE la séance soit ajournée.

QUE la deuxième session soit fixée au 11 septembre 2012.

ADOPTÉE.

Il est 22 h 45.

Michel Morin, président

Lucie Côté, secrétaire générale